

Département d'Indre-et-Loire

---  
Arrondissement de Tours

---  
**Commune de  
SAINT ETIENNE-DE-CHIGNY**

Saint Etienne de Chigny, le 27 juin 2013

Scam.

Le: 04 JUIL. 2013		
PDU 1349		
Service administratif SITCAT		
	Alt.	Info.
AT	x	
BV		x
ALN		α

Monsieur le Maire de St Etienne de Chigny  
A

**SITCAT**

**56 ter avenue Marcel Dassault  
BP 60422  
37204 TOURS Cedex 3**

N/Réf. : PC/LR/2013-06.055  
Dossier suivi par Mlle ROUSSEAU  
☎02.47.55.52.15

**Objet** : délibération portant sur le Plan de Déplacement Urbain

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli la délibération du Conseil Municipal qui s'est réuni le 20 juin dernier, portant sur un avis favorable du projet de révision du Plan de Déplacements Urbains.

Néanmoins, j'attire votre attention sur l'insuffisance des dessertes en bus sur la commune de Saint-Etienne-de-Chigny et je vous prierai de prendre en compte cette observation.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Patrick CHALON



Ecrire toute correspondance à M. le Maire  
2, route de la Chappe 37230 SAINT ETIENNE DE CHIGNY  
tél. 02.47.55.52.15 – télécopie 02.47.55.59.19 – [mairiesedc@orange.fr](mailto:mairiesedc@orange.fr)  
site internet : [www.saintetiennedechigny-mairie.fr](http://www.saintetiennedechigny-mairie.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mardi 20 juin 2013**

L'an deux mille treize, le vingt juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de St Etienne de Chigny dûment convoqué le quatorze juin deux mil treize, s'est réuni à la salle du Bellay en séance ordinaire, sous la présidence de M. CHALON Patrick, Maire.

Membres en exercice :	15
Nombre de présents :	11
Nombre de votants :	12
Convocations le :	15/05/13
Séance du :	21/05/13

Etaient présents : M. Patrick CHALON, Maire, Mme Agnès DEMIK  
MM Gérald COUVREUR, François GEORGET et Didier MORISSONNAUD adjoints,  
Mmes Michèle JOLY, Bénédicte VERRIER et Huguette MAUDUIT, et  
MM Serge DARCISSAC Patrick DEBOISE et Didier LEMOINE conseillers municipaux  
Etait excusée : Mme BESQUENT laquelle a remis son pouvoir à Mme DEMIK,  
Etaient absents : Mme Emilie ANGUILLE, Mme Magali EDELIN et M Olivier BUARD

**Plan Déplacement Urbain du SITCAT,**

Monsieur le Maire expose que par délibération en date du 11 avril 2013, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports en Commun de l'Agglomération Tourangelle (SITCAT) a arrêté le projet de révision du Plan de Déplacement Urbain (PDU).

Ce plan se décline en 5 axes, eux-mêmes déclinés en orientations et en actions :

- Axe 1 : donner la priorité aux modes alternatifs à la mobilité motorisée individuelle,
- Axe 2 : garantir la mobilité pour tous,
- Axe 3 : construire la ville des courtes distances,
- Axe 4 : mieux organiser la mobilité motorisée,
- Axe 5 : partager une culture de la mobilité.

Monsieur le Maire exprime tout son intérêt quant aux conclusions de ce dossier mais rappelle que la desserte par bus en direction de l'agglomération est nettement insuffisante. Les habitants doivent, en effet, prendre leur véhicule à 95 % pour s'y rendre.

Après avoir exprimé son attente quant au point relatif au manque de desserte de bus vers l'agglomération,

Après en avoir délibéré,

Le conseil émet un avis favorable sur ce dossier.



Acte certifié conforme  
de sa transmission en Préfecture  
et de sa publication au Journal  
Le Maire

26 JUIN 2013  
26 JUIN 2013



Le Maire  
Pour extrait conforme,  
Le Maire

P. CHALON